

Université Saveurs & Savoirs 2007

« *In vino veritas : quelques vérités sur le vin* »

Planète vin, de l'ancien monde du vin au vin du futur



Participaient à cette conférence-débat :

*Federico CASTELLUCCI, Directeur de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV),
Jacques FANET, Directeur du Syndicat des Coteaux du Languedoc,
Jocelyne PERARD, Responsable de la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » de
l'Université de Bourgogne.*

Cette conférence-débat était animée par François Grosrichard, journaliste.

NB : Les propos rapportés n'engagent que leurs auteurs.

Marie-Noëlle GUERIN

Bienvenue à cette cinquième édition de notre Université « Saveurs & Savoirs », dont l'objectif est de mettre en évidence l'alimentation dans les repères identitaires des peuples, en particulier les Français... Organisée par Sopexa, l'université Paris IV et Terroirs et Cultures, elle a reçu le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et est, cette année, consacrée au vin sur lequel nous voulions énoncer quelques vérités.

François GROSRICHARD

Nos quatre séances se consacreront aux différents volets de cette thématique : dans une logique de prospective, nous parcourrons la planète vin ; nous analyserons le lien, que nous savons étroit, entre le vin et le territoire ; nous étudierons les mots du vin et le rapport qui le lie à la société.

I. Le vin, quelques données mondiales**1. L'OIV****Federico CASTELLUCCI**

L'OIV compte 43 états membres répartis sur tous les continents, auxquels s'ajoutent les états observateurs au titre desquels nous dénombrons, par exemple, la municipalité de Yantai en Chine, la Fédération Internationale des Vins et Spiritueux (FIVS), l'Assemblée Européenne des Régions Viticoles (AREV), l'Association Internationale des Œnologues (AIO), l'Association Internationale de la Sommellerie (AIS). Elle mène des actions de coopération avec, entre autres, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et l'Union Européenne. Dotée d'une Assemblée Générale, d'un Comité Exécutif, d'une Direction Générale, d'un Comité Scientifique et Technique, l'OIV compte quatre commissions et deux sous-commissions et pratique cinq langues officielles. Elle commet des études statistiques annuelles, publie des notes de conjoncture et des analyses propres à l'hémisphère Sud. La mise en œuvre des normes se fait de manière directe et indirecte *via* des accords bi- ou multilatéraux.

2. Données mondiales*a. Superficie du vignoble mondial*

La répartition du vignoble mondial se modifie. L'Europe ne représente plus que 58 % des surfaces de vignoble. L'Asie et l'Océanie ont vu leur surface viticole augmenter sensiblement.

b. L'évolution du vignoble

L'évolution du vignoble hors Europe connaît une forte vitalité ; elle est le fait de la Chine, des Etats-Unis, du Chili, de l'Argentine malgré, dans ce dernier pays, une dégradation passagère liée à la situation générale de l'économie. Les Chinois importent beaucoup de vin et en produisent un peu.

c. La production mondiale de vin par continent

Si l'Europe conserve une part dominante en valeur absolue, sa position relative, en proportion de la taille des vignobles, est mineure. Si nous regardons l'évolution de la production de vin des principaux pays de l'Union Européenne (hors Roumanie et Bulgarie), nous remarquerons les efforts accomplis par la Grèce qui, aidée des financements européens, a opéré une grande modernisation des vignobles, et par l'Espagne. Hors Europe, la Chine a augmenté nettement sa production de vin. La consommation y est en hausse de 10 à 15 % par an ; elle est surtout le fait de populations urbaines, bourgeoises, qui apprécient un produit dont l'image est valorisée.

d. Consommation mondiale de vin

La consommation augmente, notamment en Europe (France, Italie, Portugal, Slovénie plus particulièrement).

e. Les exportations en Europe

L'Espagne, la France et l'Italie sont les principaux exportateurs. Hors d'Europe, la Nouvelle-Zélande voit sa part augmenter, de même que les pays de l'hémisphère Sud et les Etats-Unis. La Chine demeure un petit pays exportateur.

François GROSRICHARD

Dans les pays du Nouveau Monde, la grande distribution est très efficace.

Federico CASTELLUCCI

En Australie, pour prendre cet exemple, la politique est d'autant plus structurée que les opérateurs sont peu nombreux. Les produits du Nouveau Monde visent des marchés larges ; la grande distribution adapte son discours à cet objectif.

François GROSRICHARD

La France joue-t-elle au sein de l'OIV un rôle actif ?

Federico CASTELLUCCI

La France joue un rôle clé dans cette organisation. La délégation française est présente et systématique dans tous les groupes.

Jocelyne PERARD

Les Italiens sont aussi bien présents.

Federico CASTELLUCCI

Cela est vrai. La France irrigue toute la structure.

II. Les vins du Languedoc

François GROSRICHARD

Les vins du Languedoc acquièrent leurs lettres de noblesse.

Jacques FANET

Ils s'anoblissent effectivement. Je me souviens d'un expert américain qui, parlant du marché du vin, dissociait le Vieux Continent du Nouveau Monde, dans lequel il catégorisait le Languedoc-Roussillon ! Que de chemin parcouru depuis ce temps ! Le Languedoc n'est plus une région viticole marginale. Un tiers de la production régionale répond à la qualification de vin de cépage. 10% de la production sont des vins de terroir classés en Appellation d'Origine Contrôlée. Nous avons mis en place une appellation « Languedoc » qui décline tous les terroirs, dont certains sont peu connus à l'extérieur de la région.

François GROSRICHARD

Quid du vin de table ? Est-ce, si j'ose ce mot, la lie du vin ?

Jacques FANET

Je ne crois pas. Ce marché permet de développer des marques. Les vins de pays et les AOC sont les vins les plus prisés ; il nous reste à connaître quelles seront les évolutions réglementaires dans ce domaine ; dans le cadre de la nouvelle Organisation Commune de Marché.

François GROSRICHARD

Les produits qui ne répondent pas à une appellation ne procurent pas aux viticulteurs des moyens de subsistance suffisants. Comment faire en sorte que le vin de table assure à son producteur un revenu satisfaisant ?

Jacques FANET

Il est clair que le vin de table est, dans le monde viticole, le produit qui rencontre le plus de difficultés économiques.

François GROSRICHARD

La viticulture, produisant le vin de table, est très concernée par les mesures d'arrachage voulues par l'Union Européenne.

Jacques FANET

Elle n'a pas su s'adapter aux évolutions mondiales. Dans le Nouveau Monde, les viticulteurs ont adopté une démarche très volontariste. Leur politique relève d'un choix délibéré alors qu'en France, les viticulteurs ont plutôt tendance à perpétuer un héritage.

François GROSRICHARD

L'Argentine parvient-elle à commercialiser ses vins de table ?

Jacques FANET

Oui, elle y parvient, même si certains de ses vignobles n'ont pas été exempts de difficultés.

Jean PINCHON

Pourquoi les Américains ont-ils quitté l'OIV ? Y reviendront-ils ?

Federico CASTELLUCCI

Les Américains ont boudé l'Organisation pour de multiples raisons, qui tiennent principalement à des questions de pouvoir. Ils reprochaient l'eurocentrisme de l'Organisation. Cinq langues officielles y sont pourtant pratiquées. Les requêtes des Etats-Unis ont été prises en considération. Je crois les Américains dans une position attentiste et je pense qu'ils entendent contrôler une organisation à vocation pourtant internationale. Il leur appartient de revenir au sein de l'Organisation.

François GROSRICHARD

Les vins du Languedoc peuvent-ils conquérir le marché mondial ? Si oui, comment peuvent-ils relever ce défi ?

Jacques FANET

Toute conquête des marchés mondiaux est difficile, mais le Languedoc possède cependant des atouts à faire valoir. Quand les viticulteurs languedociens ont demandé à bénéficier des appellations AOC, les commissions d'enquête de l'INAO, qui redoutaient un afflux de vin sur le marché des AOC, ont émis des avis très sévères et posé des critères draconiens en termes de délimitation des terroirs ou de règles d'encépagement. Cette sévérité a provoqué le courroux des

viticulteurs locaux, mais elle a constitué, *in fine*, un merveilleux cadeau « obligeant » les viticulteurs à la qualité.

III. Les vignobles face au réchauffement climatique

Jocelyne PERARD

En mars 2007, la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » a organisé à l'Université de Bourgogne un colloque pluridisciplinaire international intitulé : « Réchauffement climatique, quels impacts probables sur les vignobles ? ». Il a permis de dresser sur la question un constat en demi-teinte qui oriente l'intervention qui suit.

1. Climat et viticulture

Le climat est un facteur limitant et discriminant pour la vigne. On peut par exemple définir les conditions climatiques idéales pour la maturation des différents cépages : ainsi, le riesling nécessite-t-il un climat tempéré frais.

2. Le réchauffement climatique : les prévisions du GIEC

Le GIEC (2007) a reconnu « sans équivoque » que le réchauffement climatique est « atypique sur au moins les 1300 dernières années » ... « et vraisemblablement dû à l'augmentation observée des gaz à effet de serre anthropiques ». Les scénarios envisagés par le GIEC, qui varient selon que l'homme réduira ou non, ses émissions de gaz à effet de serre, prévoient pour 2100 un réchauffement compris entre +1,8° (fourchette de 1,1 à 2,9) et +4° (fourchette de 2,2° à 6,4°) accompagné d'un changement du rythme et du volume des précipitations. L'évolution du climat français pourrait être la suivante : les prévisions les plus optimistes donnent, pour 2100, une augmentation annuelle des températures de 2° à 2,5° et les plus pessimistes de 3° à 3,5°, avec une diminution marquée des pluies en été, surtout au sud.

Le GIEC précise que ces tendances devraient se poursuivre pendant des siècles, le temps de réponse de la terre étant très long.

3. Le réchauffement climatique et ses impacts mis en évidence dans la viticulture par de nombreuses études régionales.

De nombreuses recherches récentes montrent l'existence d'une relation entre hausse observée des températures et avance des stades végétatifs de la vigne. Les travaux de Greg Jones portant sur 27 vignobles du monde, montrent que les températures, pendant la période active de la vigne, ont en moyenne augmenté de 1,3°C en 50 ans. Le réchauffement observé est plus fort en hiver, au printemps et pendant la nuit, plus marqué aussi en Europe et en Amérique du Nord, couplé à une plus grande précocité des stades phénologiques. Dans la Côte de Beaune par exemple, on a observé une hausse moyenne des températures de plus 1,3°C depuis les années 80 (avril – octobre) avec une accélération des différentes phases de développement et plus 0,5°C par décennie et quinze jours d'avance pour la récolte du grenache et de la syrah en Côte du Rhône et de Provence. Les vignobles européens, Italie, Espagne, Roumanie, Pologne, connaissent une tendance similaire. Ces tendances sont plus marquées dans les vignobles méridionaux (Californie, Afrique du Sud):

Actuellement, le réchauffement climatique a plutôt des impacts positifs sur les vignobles septentrionaux et le Bordelais, mais on note déjà quelques effets négatifs, principalement dans les vignobles de climat méditerranéen. Parmi les effets bénéfiques, notons : l'augmentation des rendements, une maturité plus aisée, la hausse du taux de sucre et d'alcool, les bons millésimes plus fréquents, l'extension des vignobles vers le nord et en altitude.

Quelques inquiétudes existent déjà, plus sérieuses pour les vignobles sous climat méditerranéen : manque d'eau malgré l'irrigation, perturbation de la dormance, remontée vers le nord de « pestes viticoles » (cochenille, fulgore, cicadelle), excès d'alcool, manque d'acidité, perte de typicité, vieillissement prématuré de certains vins.

Dans l'avenir il semble que les vignobles septentrionaux ne subiront que peu d'effets négatifs jusqu'au milieu du XXI^e siècle mais, passé cette échéance, et selon les prévisions, la géographie des vignobles va se trouver modifiée (déplacement de 250 à 500 km vers le nord d'ici 2100 d'après Greg Jones). Certains cépages, dès avant le milieu du XXI^e siècle, auront atteint ou dépassé leur zone climatique favorable. Certaines régions, comme la Californie, verront leurs vignobles se réduire de manière drastique ; dans le même temps, les vignes pourront gagner le sud de la Scandinavie !

Compte tenu de l'importance des impacts parfois dramatiques du réchauffement climatique et cela bien au-delà des vignobles, l'adoption du « bilan carbone » est une nécessité, de même que la mobilisation contre toutes formes de pollutions.

François GROSRIEARD

Je passe la parole à Jacques FANET qui avait d'autres choses à partager avec nous.

IV. La réforme des AOC, vin typé, vin banalisé

Jacques FANET

La réforme de l'AOC constitue un vrai danger pour notre viticulture. Le vin de terroir a longtemps été contesté par une partie de la profession, notamment les pays anglo-saxons et du Nouveau Monde. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons cependant mis en place un travail de réflexion à ce sujet au sein de l'OIV.

1. Un vin de terroir

Les produits typés sont liés à un milieu physique, à une matière première initiale et transformée, qui a des caractéristiques propres. La comparaison permet de mettre en évidence les différences de terroir. Le vin de terroir suppose une reconnaissance par le consommateur qui accepte d'en payer le prix et fait l'objet d'une protection.

2. La découverte des terroirs du Nouveau Monde

Le terroir est-il réellement un élément non transposable ? Le Nouveau Monde semble pouvoir aujourd'hui proposer des produits analogues aux nôtres.

Le Chili bénéficie d'un climat idéal pour la production de vins rouges. La vallée de Casablanca y offre des vins extraordinaires. Le viticulteur pionnier de cette vallée ne voulait pas d'AOC, mais déplorait que son nom fût usurpé par d'autres producteurs. Le chardonnay de Casablanca a fait l'objet d'une protection à la demande de ce viticulteur, lequel élaborait de l'AOC sans le savoir. En Australie et en Nouvelle-Zélande, nous rencontrons une situation similaire ; la vallée de Coonawara ou la Terra Rossa avec le cabernet sauvignon, tandis que la région de Marlborough produit désormais du sauvignon, dont la production a connu une augmentation spectaculaire en vingt ans.

D'autres régions ont fait le choix de définir scientifiquement des produits de terroir ; tel est le cas de l'Afrique du Sud, par exemple, qui classe les vins selon les caractéristiques du terroir.

François GROSRICHARD

Qu'entendez-vous par « caractéristiques du terroir » ?

Jacques FANET

L'expression recoupe tous les éléments géographiques liés au terroir. Dans le Nouveau Monde aussi, les appellations et leur délimitation font fait l'objet de batailles acharnées. Au Brésil, les viticulteurs de la vallée dos Vinhedos ont obtenu une appellation géographique protégée et reconnue.

3. Proposition de Montpellier

Une définition commune du terroir a été élaborée par l'OIV et reprise par l'UNESCO, à l'initiative de Terroirs & Cultures.

François GROSRICHARD

La notion de terroir peut être utilisée pour d'autres produits agricoles.

Jocelyne PERARD

Cette définition commune revêt une importance certaine au regard de l'arrivée sur ces marchés des pays émergents, qui n'ont pas de passé viticole. Elle permettra de les accompagner.

François GROSRICHARD

Il faut des bons vigneron en sus des bons terroirs.

Jocelyne PERARD

Ceci est une évidence !

Marie-Noëlle GUERIN

D'abord permettez-moi d'intervenir : je retiens des débats qu'il ne faut pas plaquer une querelle des Anciens et des Modernes sur une division simpliste entre l'Ancien et le Nouveau Monde.

Françoise BRUGIERE

L'irrigation pratiquée en Nouvelle-Zélande n'est-elle pas contraire à la notion de terroir ?

Jacques FANET

L'irrigation n'a pas le même sens selon qu'elle est pratiquée par les Européens ou par les acteurs du Nouveau Monde. Ces derniers ont réalisé un travail colossal pour adapter l'irrigation à la qualité du produit voulu. L'eau ajoutée est mesurée au plus juste, selon l'objectif recherché.

Jocelyne PERARD

Le stress hydrique lié au réchauffement climatique rendra indispensable ce type d'irrigation.

François GROSRICHARD

La pénurie d'eau va constituer un enjeu essentiel et dramatique.

Hervé QUAINOL, CNRS

Je voudrais avoir des précisions sur le vin produit dans la vallée de Coonawara. De quel climat bénéficie ce territoire ?

Jacques FANET

Le climat est méditerranéen.

Une autre participante, du CNRS

Faut-il envisager d'adapter les cépages aux climats nouveaux ? Si oui, les solutions envisagées ne risquent-elles pas d'être l'apanage des pays les plus riches ?

François GROSRICHARD

Où en est, sur ces sujets, la recherche agronomique ? Les OGM peuvent-ils constituer une voie de secours ?

Jocelyne PERARD

Je n'exclus pas les OGM, mais d'autres recherches mettent en évidence les moyens d'adapter les cultures à la pénurie d'eau (recherches culturelles). Il faudra aussi travailler sur les défauts du vin.

Jacques FANET

En matière de stress hydrique, les études menées par un chercheur bordelais montrent que, contrairement aux idées reçues, la vigne n'a pas besoin de souffrir pour produire du bon vin. Les bons crus nécessitent une alimentation continue et régulière en eau tout au long de l'année. Depuis une quinzaine d'années, les cépages ont été sélectionnés et des clones effectués pour produire un vin d'un degré maximum. Les clones ne répondant pas à ces exigences, et un temps délaissés, font désormais l'objet de nouvelles études. Ils permettent de produire des vins d'un degré moindre qui correspondent davantage au goût des consommateurs. Nous pouvons nous adapter sans changer nos pratiques viticoles.

François GROSRICHARD

Ces problématiques sont-elles étudiées dans les lycées agricoles ?

Jacques FANET

Ces questions y sont abordées dans la mesure où elles constituent les enjeux de demain.

Philippe FAURE-BRAC, sommelier

Quelle évolution constatez-vous en matière de goût ?

Jacques FANET

Les goûts ont sensiblement changé dans l'histoire, indépendamment des questions de production.

François GROSRICHARD

Quel est le goût du consommateur actuel ?

Philippe FAURE-BRAC

Les attentes et les goûts sont heureusement pluriels et la production satisfait des demandes diverses. La tendance va aux goûts plus sucrés et à un plaisir procuré spontanément. La notion d'assemblage fait florès dans le monde. Des assemblages de type bordeaux fleurissent en Californie, permettant de dessiner une carte plus lisible des vins à l'échelle mondiale. L'identification est meilleure que par le passé, ce qui est positif pour le consommateur.

Federico CASTELLUCCI

L'irrigation est un moyen salubre pour une vigne en danger.

Le consommateur est au cœur de nos priorités. La division entre le Nouveau et l'Ancien Monde doit se combler et nous devons adopter une logique de solidarité entre producteurs

Yves FOURMON, Président de la Fédération Nationale des Syndicats des Courtiers en Vins et Spiritueux

Qu'en est-il du génome de la vigne décrypté par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ? Les grands opérateurs sont-ils respectueux des terroirs ?

Jacques FANET

Le vin de terroir restera toujours l'objet d'une production marginale. Les grands opérateurs utilisent la thématique du terroir comme argument de marketing. Dans le monde entier, la notion attire la curiosité des petits vigneron. J'ignore quelle en sera l'évolution. L'expérience nous apprend que le développement peut être spectaculaire et rapide : les cas du Nouveau Monde en est l'illustration.

Jocelyne PERARD

L'œnotourisme est un bon agent pour développer la notion de terroir.

François GROSRICHARD

Les vigneron sont également très attachés à leur terroir.

Merci à tous et à demain, même heure, même adresse.